

**AVIS D'INTÉRÊT PUBLIC AUX UTILISATEURS DU LAC SAINT-PIERRE  
RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE DE MUNITIONS EXPLOSIVES NON EXPLOSÉES (UXO)**

Le ministère de la Défense nationale recommande aux plaisanciers, pêcheurs, chasseurs et autres utilisateurs d'être prudents lors de leurs déplacements dans la portion sud du lac Saint-Pierre faisant partie de l'ancien champ de tir (CYR 606) du Centre d'essais et d'expérimentation en munitions (CEEM) de Nicolet en raison de la présence de munitions explosives non explosées.

Entre 1950 et 2000, des projectiles y ont été tirés afin de tester le fonctionnement de munitions d'artillerie conventionnelle. Certains projectiles contiennent encore des explosifs et sont dangereux. Il s'agit de munitions explosives non explosées (UXO).

Les limites de l'ancien champ de tir CYR 606 sont clairement identifiées sur les cartes de navigation et sont délimitées par des bouées d'avertissement de couleur jaune en période estivale.

Afin de réduire le risque pour les utilisateurs du lac Saint-Pierre, le ministère a débuté des travaux de nettoyage dans l'ancien champ de tir, qui s'étendront sur plusieurs années.

Si vous avez des questions concernant le présent avis, vous pouvez communiquer par téléphone au 1-844-LSP-UXOS (1-844-577-8967) ou par courriel au [IAE.GIGLSP-IGMLSP@forces.gc.ca](mailto:IAE.GIGLSP-IGMLSP@forces.gc.ca).

Si vous trouvez des munitions, n'y touchez surtout pas et empressez-vous de les signaler en composant le 9-1-1.